

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'APPA du 4 AOUT 2024

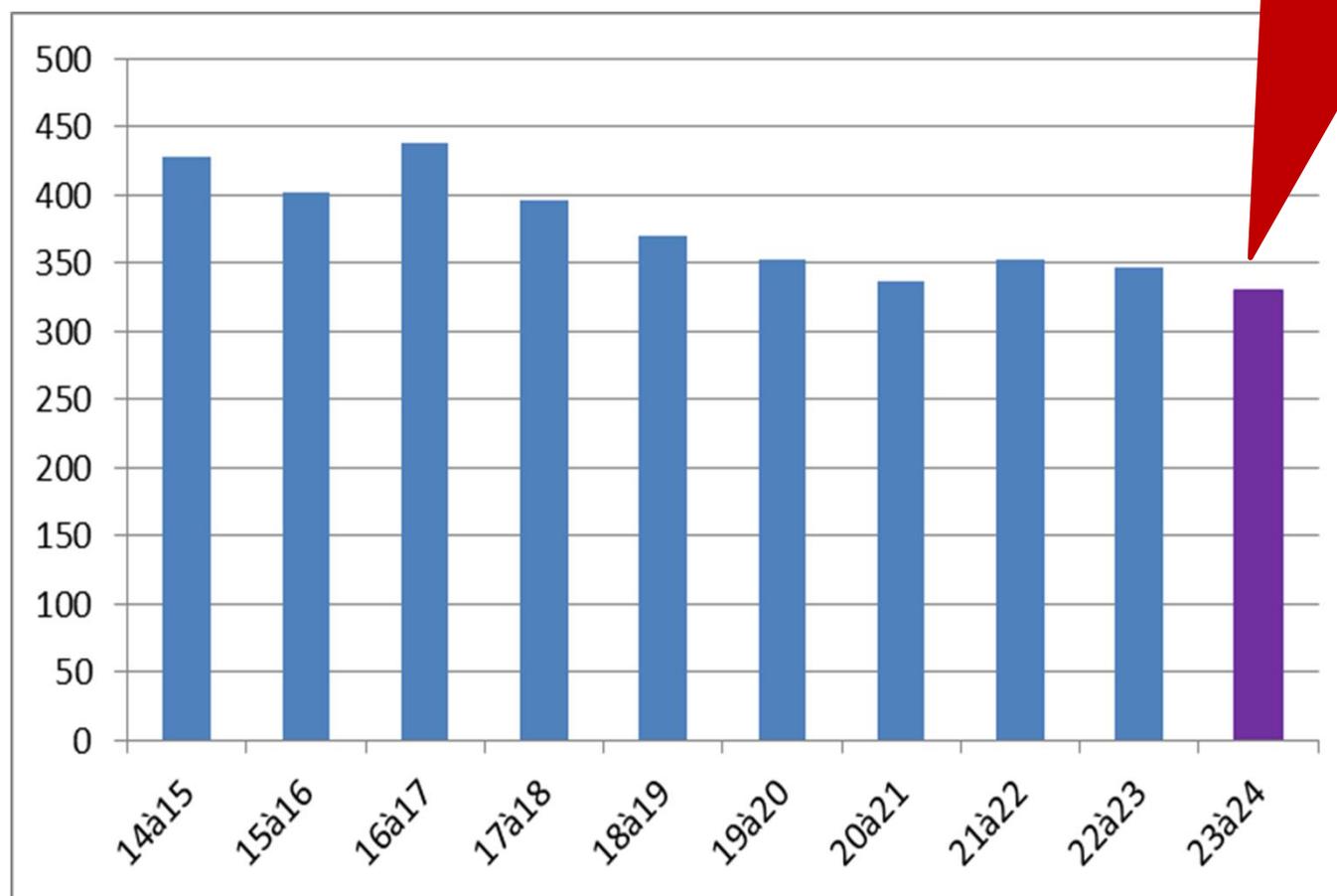


SOMMAIRE

- 1) Accueil et mot du Président
- 2) Bilan NB d'adhérents et Bilan Financier
- 3) Renouvellement du Conseil d'Administration
- 4) Bilan des Activités de l'Association
 - Taxes
 - Projet d'antenne Relais 4/5G
 - Urbanisme
 - Obligation légale de débroussaillage
 - Lac Marin
 - Eau du réseau
 - Animations organisées par/avec l'APPA
- 5) Rapport Moral et Projets Futurs
- 6) Approbation des comptes et activités
- 7) Conclusion et échanges libres

2) A fin Juin 2024 : 329 adhérents

22 nouveaux adhérents
et 39 départs, soit une
baisse de -17 (-5%)

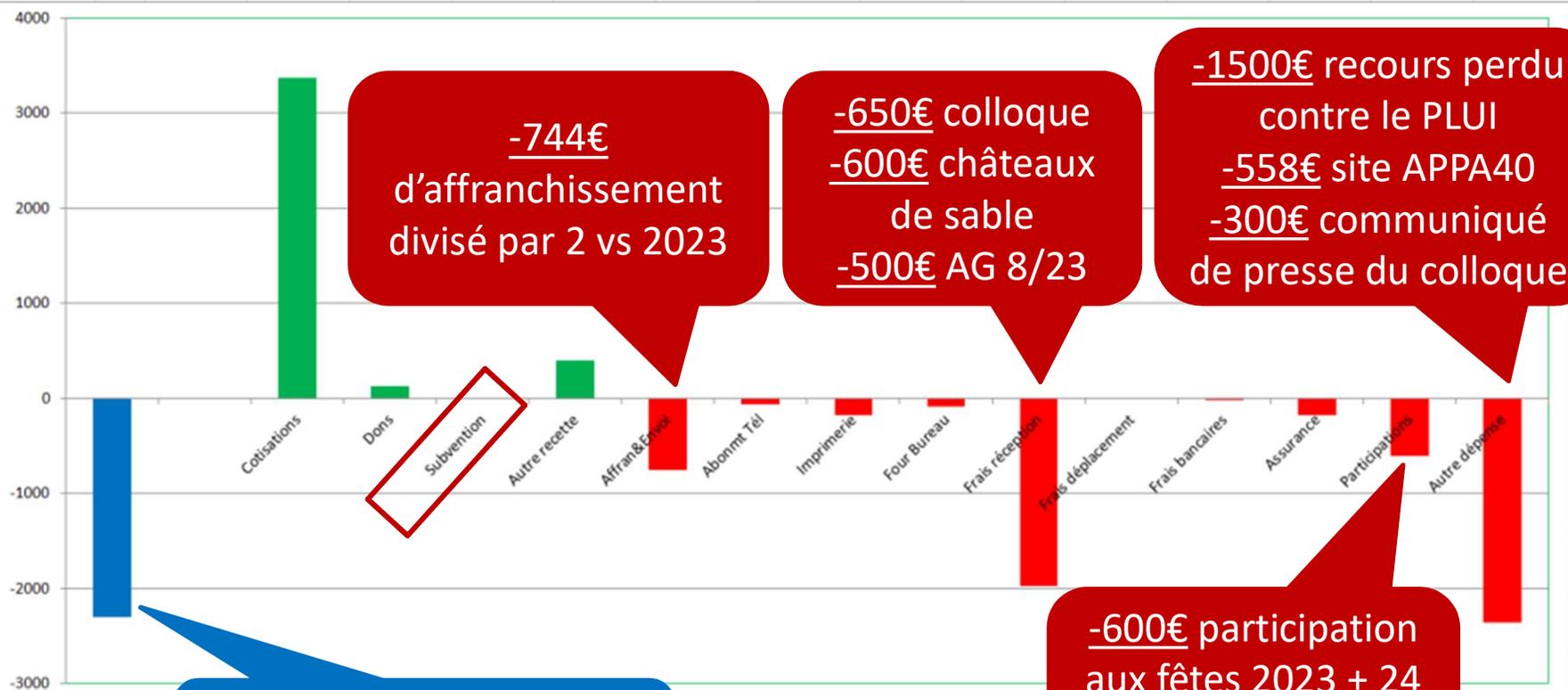


2) Bilan Financier APPA 2023-2024

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'APPA SUR LA PERIODE

Veille de la date début de période 30/04/2023
 Lendemain de la date de fin de période 01/07/2024

TOTAL PERIODE	RECETTES				DEPENSES									
-2293,55	Cotisations	Dons	Subvention	Autre recette	Affran&Env	Abonmt Tél	Imprimerie	Four Bureau	Frais récept	Frais déplac	Frais bancai	Assurance	Participatio	Autre dépense
	3360	120	0	397,17	-744	-63,62	-177,98	-84,29	-1967,73	0	-3,9	-171,2	-600	-2358



Débours d'environ 2300€ sur la période

-600€ participation aux fêtes 2023 + 24 des commerçants de Soustons Plage

2) Evolution de la trésorerie au 30/06/24

à partir du 1er MAI 2022			
Situation Financière au 1er MAI 2022 :	18938,59	Situation Financière actuelle :	13050,42
dont : Banque + Livret A	18821,47	dont : Banque	168,87
		dont : Livret A	13396,66
		dont : Parts sociales	15,00
Caisse	117,12	dont : Caisse	69,89
		Reste à rembourser	600,00

Entre le 1/05/22 et le 30/06/24, la trésorerie de l'association a baissée de 5888,17€ (3594,62€ l'an dernier et 2293,55 cette année)
Dont 600€ de provision pour la fête des commerçants du Lac Marin



3) Renouvellement du Conseil d'Administration

- LUC DUMONT
- VALENTINE CHEVALLIER
- MARY JO FAUGAS
- DIDIER BERTAILS
- ?



4) Bilan des Activités de l'Association

- a) Taxes (SITCOM, THRS, GEMAPI)
- b) Projet d'antenne Relais 4/5G
- c) Urbanisme
- d) Obligation légale de débroussaillage
- e) Lac Marin
- f) Eau du réseau : PB eau verte EMMA
- g) Animations organisées par/avec l'APPA



4.a)



- **TAXE FONCIERE**
- **TAXE HABITATION SUR RESIDENCE SECONDAIRES**
- **REDEVANCE SPECIALE SITCOM**
- **TAXE GEMAPI**

4.b) Antenne Relais 4/5G



4.c) Urbanisme



MODIF DU CDC DE 2 LOTISSEMENTS A VIEUX BOUCAU

- RAS : avis favorable de l'APPA

PROJET DE MODIF DU PLUI N°2 A CAUSE DE LA LOI ELAN

- Consultation publique du 5/08 au 5/09/24
- Réunion d'info le 2/09 en Salle A.NOSTE de SOUSTONS

La loi ELAN assouplit la loi Littoral en créant une nouvelle catégorie d'espace intermédiaire où une certaine constructibilité est admise. Dans ces secteurs, ayant fait l'objet dans le passé, d'un mitage important, mais insuffisamment organisé pour pouvoir constituer un village, la loi ELAN permet de remplir les interstices en dehors des espaces proches du rivage et de la bande des 100 mètres.

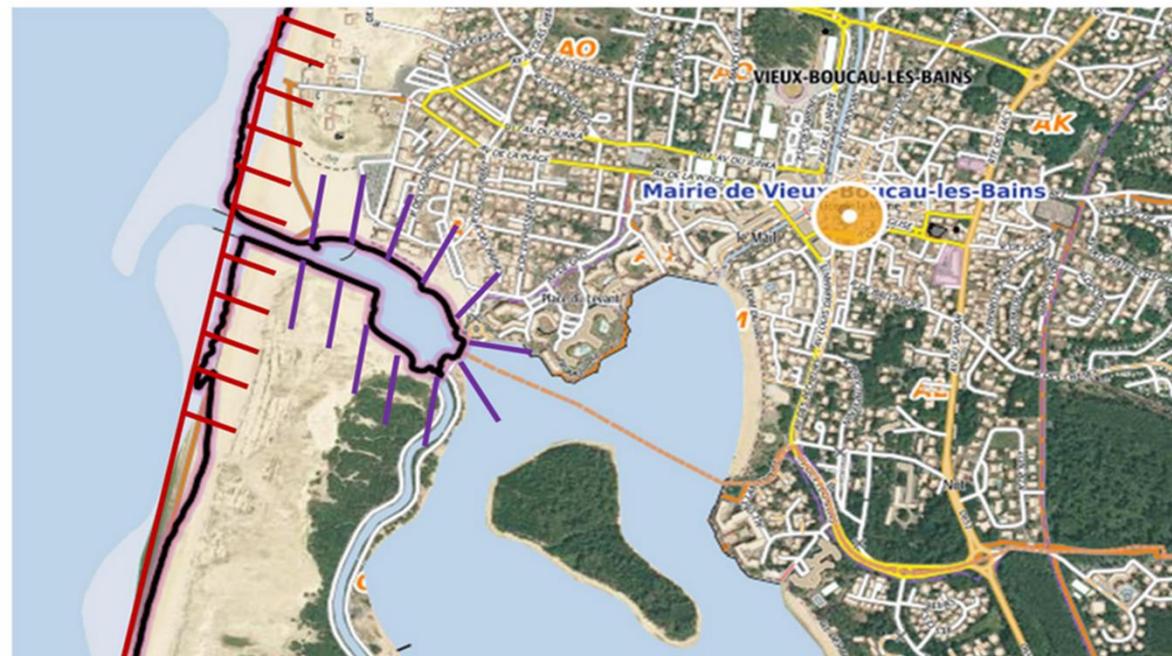
La loi ELAN autorise plus largement, dans les zones littorales, les constructions liées aux activités agricoles jusque dans les espaces proches du rivage s'il s'agit de constructions ou installations nécessaires aux cultures marines.

4.c) Urbanisme

LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER

Consultation publique concernant la Limite Transversale de la Mer (LTM) pour le Lac Marin de Port d'Albret => point de départ de la bande des 100m

Proposition DDTM pour LTM = trait violet
Proposition Maire de VB pour LTM = trait rouge
Zone des 100m = zone hachurée



4.c) Urbanisme

Résultats de la consultation publique concernant la Limite Transversale de la Mer (LTM) pour le Lac Marin de Port d'Albret :

- LTM en position 1 = 0 vote (préférence de la mairie au pied des dunes)
- LTM en position 2 = 0 vote (la LTM passe au milieu de l'estuaire)
- **LTM en position 3 = 102 votes (c'est la proposition de l'APPA avec la LTM qui passe par le barrage principal d'entrée)**
- LTM en position 4 = 5 votes (la LTM se trouve en amont de l'étang de Pinsolle)

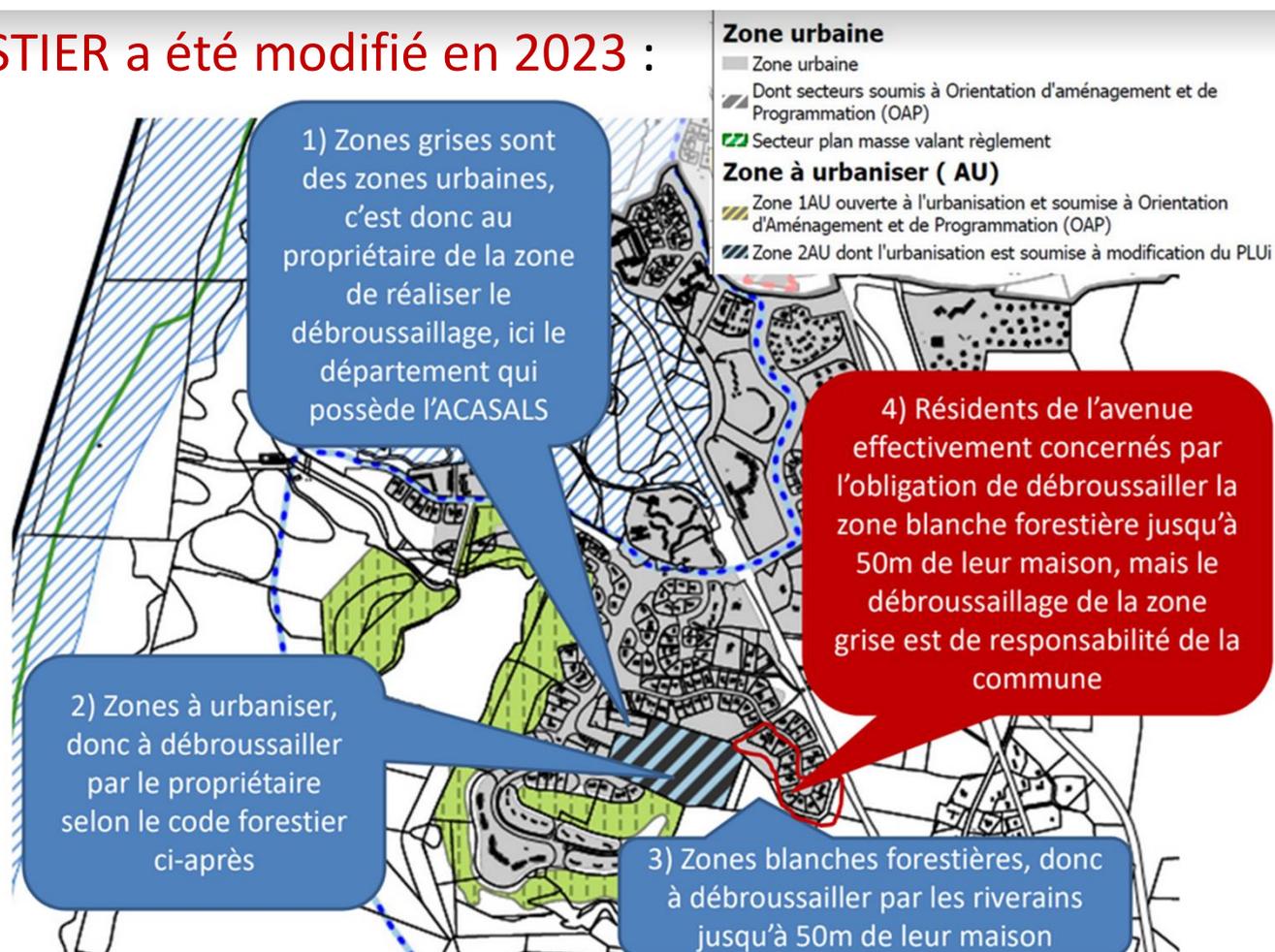
/!\ Pas encore de décision de la Préfecture...à suivre



4.d) Obligation Légale de Débroussaillage

Certains d'entre vous ont eu la visite de la POLICE MUNICIPALE pour vous rappeler l'OLD qui vous incombe

/!\ le CODE FORESTIER a été modifié en 2023 :



4.e) ENVIRONNEMENT ET LAC MARIN

- i) COLLOQUE SUR LE LAC MARIN
- ii) OSTREOPSIS
- iii) SUBMERSION MARINE (PPRL)



4.e) COLLOQUE SUR LE LAC MARIN

- **Un SUCCES :**

- 300+ participants
- Présentations de qualité
- Public très satisfait



- **Un IMMENSE MERCI à tous les bénévoles qui ont contribué à ce succès!**
- **Vidéo (2h45) visible sur www.appa40.fr**

4.e) COLLOQUE SUR LE LAC MARIN

- **L'APPA a gravé le point de départ de l'évolution future du Lac Marin (état des lieux et propositions d'actions)**
- **Un grand défi pour le futur :**
 - Quel financement ?
 - Quelles actions concrètes pour restaurer le lac ?
- **la situation du Lac devient critique et L'APPA reste un observateur attentif et indépendant de l'état du Lac Marin**

4.e) OSTREOPSIS

- **Partenariat initié avec SURFRIDERS** pour mesurer la présence des algues toxiques OSTREOPSIS sur les plages du Lac Marin à Soustons et Vieux Boucau.
- 6 mesures durant l'été 2024 , VLA = 10000u/l

[ostreopsis]	2/07/24	17/07/24	31/07/24
SOUSTONS	360 u/l	< LD	En attente
VIEUX BOUCAU	< LD	< LD	En attente



4.e) SUBMERSION MARINE/PPRL

- L'APPA a proposé d'utiliser le Lac Marin comme réservoir tampon de protection.
- Test en vraie grandeur du 17/09 (coef 117) à confirmer (PAF HS et protocole non conforme à l'arrêté préfectoral)



4.f) Eau du réseau : PB eau verte EMMA

- 3 de nos adhérents nous ont alertés sur le fait que suite à compléments de pleins de leur piscine ou spa, **l'eau avait viré au vert bouteille**, en rajoutant du chlore choc certains ont vu la formation d'un précipité brunâtre au fond de leur piscine ou spa.
- Le comptoir de la piscine qui effectue l'entretien chez un adhérent nous a confirmé qu'ils avaient rencontré **8 cas similaires sur Soustons**, et qu'il s'agissait probablement d'un excès de fer dans l'eau.
- L'APPA a donc envoyé une alerte et des questions à EMMA qui gère le réseau d'eau potable, voici leurs réponses :

4.f) Eau du réseau : PB eau verte EMMA

EMMA a effectivement rencontré un problème que je vais vous expliquer dans les réponses aux questions.

1) quelle est la cause de la coloration verte, et de la formation du précipité lorsqu'on rajoute du chlore choc ? S'agit-il bien de fer, ou d'autre chose ?

Il s'agit d'une réaction d'oxydation du fer et du manganèse présent à ce moment là dans l'eau.

2) pourquoi cette pollution s'est elle retrouvée dans l'eau d'EMMA ?

Même si on ne peut pas parler réellement de pollution, le fer présent en infime quantité dans l'eau distribuée, au fil des années, tapisse les canalisations de distribution.

Le vendredi 12, et pendant le week-end du 14 juillet, le pH de l'eau à la sortie de la station de traitement a baissé d'une unité (7.3 au lieu de 8.2). Cette diminution du pH a rendu l'eau légèrement agressive. Elle a décroché les particules de fer présentes dans les canalisations et est devenue plus ou moins colorée.

3) quelle a été la concentration de ces polluants mesurée par EMMA lors des tests les 17, 18, 19 et 20 Juillet ?

Le taux de fer mesuré à la sortie de la station de Soustons n'a pas évolué et n'a jamais dépassé et 10 µg/l (la taux à ne pas dépasser est de 200µg/l). Nous n'avons pas mesurer le taux de fer chez les abonnés mais il était bien sûr beaucoup plus important..

4.f) Eau du réseau : PB eau verte EMMA

4) quand la pollution sera-t-elle stoppée ?

Nous sommes surpris par la durée du phénomène. Mardi 16 juillet nous annonçons déjà un retour à la normale dans les 24h en pensant que les volumes d'eau sortant de la station viendraient en lieu et place de l'eau colorée dans les canalisations et que les perturbations s'estomperaient rapidement. Nous avons été trop optimistes même si la situation générale s'améliore heureusement de jour en jour.

5) quel est le risque pour la santé pour les personnes qui ont bu l'eau du robinet pendant cette période ?

Si nous avions eu le moindre doute sur un risque pour la santé des gens, nous aurions communiqué dès la connaissance des perturbations. Le pH à 7.3 reste largement dans la gamme autorisée (entre 6.5 et 9); et la consommation d'eau ferrugineuse pendant une courte période, hormis les pour les nourrissons, n'est nous semble t il pas préjudiciable.

6) pourquoi les clients n'ont-ils eu aucune information sur cet incident ?

Nous n'avons pas communiqué du fait que dès le mardi 16, l'eau en sortie station avait retrouvé un pH habituel de 8.2 et comme je l'ai dit plus haut, nous pensions retrouver' une eau limpide en 24h!

Nous vous présentons nos excuses et particulièrement aux 3 adhérents qui ont eu des perturbations dans leur piscine ou spa.

Cordialement
J. DARTIGUES

4.g) Animations organisées par/avec l'APPA

- Halloween le 25 octobre 2023 à Vieux BOucau
 - Participation de l'APPA à la fête d'Halloween organisée par l'association LOUS DROLES DE LEU MA
- Fête de la mer le 25 juin 2024 à Vieux Boucau
 - Participation de l'APPA à la fête de la mer organisée par l'association LOUS DROLES DEU MA
- Concours de châteaux de sable le 16 juillet et le 13 août 2024



4.g) Animations organisées par/avec l'APPA

- Fête des commerçants de Soustons plage
 - L'association des commerçants et l'APPA remercient du fond du cœur toutes celles et ceux qui ont aidé à organiser, préparer et assurer cet événement.



4.g) Animations organisées par/avec l'APPA

- Fête des commerçants de Soustons plage
 - Plus de **2000 personnes** présentes (soit environ le double de l'année précédente)
 - Plus de **800 couverts servis** le soir
 - De nombreuses **activités très réussies** : maquillage des enfants, chants landais et basques, lous cadetouns
 - Des **concours sportifs pour tous** : beach volley, raid aventure qui a réuni 90 participants (40 l'année passée)
 - Des **groupes musicaux au top** avec une ambiance dansante et familiale.
 - La **visite de Mme le Maire** avec un cercle d'amis
 - **Un moment exceptionnel de "bien vivre ensemble"** auquel nous participerons à nouveau l'année prochaine !

5) RAPPORT MORAL ET PROJETS FUTURS

- VIE INTERNE ASSOCIATION
- RELATIONS AVEC AUTRES ASSOCIATIONS
- VEILLE ET VIGILANCE
- PROJETS FUTURS
- ROLE DE CHAQUE ADHERENT

6) Approbation du Rapport Moral et des Activités



7) Conclusion et échanges libres

